

BEAUVAIS

Bus et théâtre : le match des arguments

Quand le PS local sort les griffes, la majorité municipale montre les dents. Classique. Alors que l'association d'opposition Utile pour Beauvais critique ouvertement la politique « sacrifiée » des transports en bus (cf notre édition d'hier) et la manière dont ils auraient géré le projet de théâtre en cas de victoire, Arnaud de Sainte-Marie n'a pas manqué de rappeler à Thibaud Viguié qu'il avait participé au jury « et même choisi le cabinet d'architecte lauréat. Sauf qu'entre temps, il a voté avec l'ensemble de ses collègues (et des nôtres, c'est ce qu'on appelle une unanimité...) cette construction », écrit l'adjoint à la culture sur son blog.

« Qu'il doit être agaçant de changer d'avis tout le temps. Le changement.

LA GAUCHE MENSONGE	
1. "Sur 13 lignes, 6 sont supprimées"	FAUX
2. "Une nette dégradation de la desserte"	FAUX
3. "Suppression de 40 arrêts de bus"	FAUX
4. "Faible amplitude horaire (fin du trafic à 19h)"	FAUX
5. "Des rotations toutes les 30 à 60 minutes"	FAUX

Une partie du tract de P.-A. Lepetit.

C'est tout le temps pour l'opposition municipale. Ils votent pour, ils disent même que notre projet est « bon » et patatras... trois gouttes de pluie, un souffle de vent en cette fin mai et ils retombent dans leurs travers », poursuit Arnaud de Sainte-Marie.

Pierre-Alan Lepetit, le benjamin de la liste de Caroline Cayeux, n'avait pas été élu lors des dernières élections municipales, mais il avait participé à la réalisation du programme sur les transports. Le jeune homme a également répliqué aux critiques de la gauche avec la réalisation d'un tract numérique. Évidemment approuvé par Caroline Cayeux qui a retweeté son argumentaire.

M. C.

86COMPIEGN Mercredi 01 juin Page:10/11

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)